



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Embargo américain sur Cuba

Question au Gouvernement n° 1272

Texte de la question

EMBARGO AMÉRICAIN SUR CUBA

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Peu.

M. Stéphane Peu . Le 30 janvier, le président Donald Trump a publié un décret imposant des droits de douane aux pays qui fournissent du pétrole à Cuba. Cette mesure s'en prend directement au peuple cubain. Elle déstabilisera un peu plus encore la Caraïbe et asséchera rapidement les approvisionnements énergétiques, aggravant la portée du blocus imposé à l'île depuis 1962, qui prive la population des biens les plus élémentaires.

Pourtant, l'Assemblée générale des Nations Unies réclame chaque année, depuis 33 ans, aux côtés de la France et d'une écrasante majorité de pays, la levée de l'embargo américain. Les ONG dénoncent les conséquences dramatiques du blocus, qui font courir un risque vital à toute la population cubaine. Notre pays ne peut plus se contenter de déclarations de principes. Dans quelques jours, les Cubains, subissant des coupures d'électricité quotidiennes et un risque de paralysie des services les plus vitaux, n'auront plus de quoi se nourrir ou se soigner.

Lundi, le secrétaire national de notre parti, M. Fabien Roussel, a interpellé le président de la République pour lui demander d'agir en faveur de l'activation par l'Union européenne de son instrument anti-coercition. Pouvez-vous nous indiquer, M. le premier ministre, si la France va agir dans ce sens ? Par ailleurs, quelles initiatives immédiates notre pays entend-il prendre, avec ses partenaires européens et les Nations unies, pour sécuriser des corridors humanitaires maritimes et aériens ? Il est urgent de garantir l'acheminement d'une aide qui ne pourrait être entravée par des mesures américaines unilatérales, contraires au droit international et aux principes les plus élémentaires d'humanité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP. – M. Iñaki Echaniz applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre.

M. Sébastien Lecornu, premier ministre . Votre question fait écho à la saisine que le premier secrétaire du Parti communiste français a effectuée il y a quelques jours auprès du président de la République. Je parle sous le contrôle du ministre de l'Europe et des affaires étrangères : les principes, rien que les principes, tous les principes. Notre diplomatie ne pratique pas le double standard : respect du droit international, de la souveraineté des États et des organisations internationales comme les Nations unies. La France, en tant que membre de l'Assemblée générale et membre permanent du Conseil de sécurité, s'oppose chaque année à ce blocus illégal imposé depuis de nombreuses décennies et dont les répercussions sur la vie du peuple cubain sont importantes.

C'est en accompagnant les peuples qu'on affirme la primauté du droit et des principes. Cela me permet de rappeler, sans esprit de polémique, que le régime cubain n'est pas celui qui prend le mieux soin de son peuple : répression policière, absence de séparation des pouvoirs, non-ratification des conventions et protocoles

internationaux, notamment sur la torture. La France a toujours secouru le peuple cubain, dans différentes circonstances, y compris climatiques, lorsque c'était nécessaire. Les forces armées présentes en Martinique ont ainsi pu acheminer du fret sanitaire ou alimentaire. Nous continuerons de répondre présents, puisque c'est en défendant ces grands principes que nous sommes audibles, entendus, cohérents et – je l'espère – respectés à travers le monde.

Ensuite, il ne m'appartient pas de répondre à la question sur les initiatives européennes. En effet, les paroles qui peuvent donner lieu à des actes de l'administration américaine se concentrent sur différents pays. Cela pose la question de la coordination européenne, dans le respect de la compétence des États membres, pour faire respecter les principes que je viens de rappeler. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Peu.

M. Stéphane Peu . Il ne faut pas oublier que les médecins et les infirmières cubains ont aidé la France, notamment les territoires d'outre-mer, pendant le covid. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, EPR, LFI-NFP, SOC et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1272

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 février 2026